

Préambule

La médiation permet de dépasser les conflits par une communication interpersonnelle responsable, respectueuse et constructive. Cet enjeu est considérable pour le monde d'aujourd'hui comme pour celui de demain.

Appelés à intervenir dans des situations souvent complexes, les médiateurs sont garants d'une mise en œuvre éthique, qualitative et efficace de la médiation. Cela suppose le plus grand professionnalisme dans l'exercice de cette activité. En outre le médiateur doit être indépendant sur les plans économique, politique et social.

La professionnalisation de l'activité de médiateur justifie la création d'une organisation capable de garantir la défense des intérêts collectifs des médiateurs, et d'offrir un espace de dialogue et de co-construction des structures et des outils nécessaires aux médiateurs.

Cette organisation syndicale est laïque et républicaine et défend les valeurs communes d'engagement individuel, d'autonomie, de solidarité et de respect qui animent ceux qui la rejoignent.



